

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 septembre 2022

Délibération n° 2022-1234

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Meyzieu

Objet : Plan piéton - Projet de liaison modes actifs entre le nouveau lycée public Arnaud Beltrame et la nouvelle gare routière et aménagement des abords - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Directions Territoriales

Rapporteur : Monsieur Fabien Bagnon

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihî, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimefeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

Conseil du 26 septembre 2022**Délibération n° 2022-1234**

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Meyzieu

Objet : Plan piéton - Projet de liaison modes actifs entre le nouveau lycée public Arnaud Beltrame et la nouvelle gare routière et aménagement des abords - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Directions Territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon souhaite améliorer la qualité et le confort des cheminements piétons dans la perspective de construire une Métropole apaisée et 100 % marchable. Il est nécessaire de redonner sa juste place à la mobilité piétonne en amplifiant cette politique publique par le biais de budgets dédiés.

Il est rappelé qu'une enquête, réalisée fin 2021 auprès des habitants, a permis d'identifier les secteurs prioritaires sur lesquels améliorer le confort et la sécurité du piéton, dans cet ordre :

- les itinéraires vers les établissements scolaires,
- l'accès aux lieux fréquentés par les personnes fragiles ou âgées, l'accès aux établissements de santé,
- les traversées de grands axes de circulation,
- l'accès aux arrêts de transports collectifs,
- les itinéraires vers les lieux de promenade ou de verdure,
- les accès aux services publics, établissements sportifs et culturels, lieux accueillant du public régulièrement,
- les itinéraires vers les commerces de proximité.

Pour répondre à ces objectifs, un travail de recensement et priorisation des créations, renforcements des cheminements piétons à échelle métropolitaine a débuté et est en cours de réalisation. Il se traduit par des demandes d'individualisation au cours des prochains mois qui permettront la mise en œuvre de ce type d'aménagements, conformément aux engagements pour une Métropole cyclable et apaisée par le développement des infrastructures dédiées à la marche à pied, au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026, votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

Les itinéraires vers les établissements scolaires font partie des objectifs poursuivis.

II - Projet

L'implantation du lycée public Arnaud Beltrame sur la Ville de Meyzieu nécessite l'aménagement d'un cheminement piéton et vélos entre le futur lycée et la nouvelle gare routière Junior Direct ainsi que la sécurisation de la traversée du tramway, avec l'implantation de barrières en chicane, la suppression d'une traversée non réglementée en attendant l'aménagement de la gare de tramway, l'aménagement et la sécurisation du parvis du futur lycée (plan Vigipirate), la plantation d'arbres d'alignements le long du lycée et la création d'un plateau surélevé au carrefour avec la rue Girardin, pour faciliter les traversées et réduire la vitesse des véhicules.

Le foncier nécessaire à la réalisation du projet appartient, en partie, à la Ville de Meyzieu qui propose de céder gratuitement, à la Métropole, ses parcelles.

L'éclairage public sera géré par la Ville de Meyzieu et le Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY).

III - Coût

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 300 000 € TTC, répartis comme suit :

Intitulé travaux	Montant
détection des réseaux	10 000 €
grilles d'assainissement	20 000 €
bordures et fondations des trottoirs	140 000 €
enrobé des trottoirs	20 000 €
enrobé de la chaussée	80 000 €
marquages au sol	10 000 €
plantation d'arbres d'alignement	20 000 €
Total	300 000 €

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal pour le projet d'aménagement d'une voie modes actifs abords du lycée Beltrame sur la rue Jean Jaurès à Meyzieu ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'aménagement d'une voie modes actifs abords du lycée Beltrame rue Jean Jaurès à Meyzieu.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, entretien et aménagement de voirie pour un montant de 300 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 300 000 € TTC en dépenses en 2023, sur l'opération n° 0P09O9724.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 900 000 € TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-288035-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
